



▶ Monsieur le Président  
Conseil Départemental de Mayotte

▶ Monsieur le Préfet

Montreuil, le 08 juin 2017

N/Réf. : 17/337

Monsieur le Président du Conseil Départemental,  
Monsieur le Préfet,

La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. suit depuis de nombreux mois la situation du port de Longoni à Mayotte.

A plusieurs reprises, nous sommes intervenus auprès de vos services, après nous être rendus sur place en février 2017 et avoir fait le constat d'une situation plus qu'ambiguë concernant la gestion du port.

Une mission a été diligentée par les services du Ministère des Transports en mars/avril dernier et devait fournir un rapport dont nous n'avons toujours pas connaissance.

Depuis, la situation sur place n'a cessé de se tendre de jour en jour et la gestion actuelle du port impacte lourdement l'ensemble de la population, le commerce à Mayotte ainsi que l'emploi et les conditions sociales des ouvriers dockers et des travailleurs portuaires.

Aujourd'hui, les travailleurs portuaires (salariés de MCG et salariés de la SMART), soutenus par une grande majorité de la population, ont entamé une nouvelle grève afin que ceux qui sont à l'origine de cette situation conflictuelle prennent enfin leurs responsabilités et que la situation puisse revenir à la normale et que chacun puisse vivre dans la sérénité.

Comme vous le savez, le port de Longoni est une porte d'entrée et de sortie essentielle pour l'île de Mayotte qui, à ce jour, a grand besoin de vigilance pour lui permettre de devenir le véritable département français tel que cela a été décidé en 2011.

L'Etat doit alors jouer pleinement son rôle de régulateur social et ne peut se dédouaner d'une gestion juste et équitable du port de Longoni.

.../...

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 55 82 89 30 - Fax 01 55 82 89 29 - Mail : [contact@portsetdocks.org](mailto:contact@portsetdocks.org) - Site : [www.portsetdocks.org](http://www.portsetdocks.org)

CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris

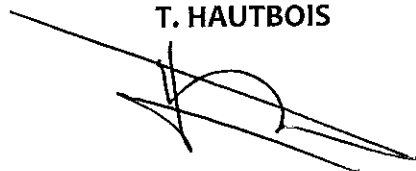
Alors que seule la négociation et la prise de responsabilité de chacun dans cette crise qui n'a que trop duré, sont les seuls moyens de revenir à une situation apaisée, la seule réponse apportée jusqu'alors est l'envoi des forces de l'ordre sur le lieu du rassemblement.

Sachez que l'ensemble des travailleurs portuaires affiliés à la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. sont très attentifs à la situation à Mayotte et que nous n'accepterons pas que l'on tente de museler nos Camarades par la force.

Nous espérons que ce nouveau courrier d'alerte retienne toute votre attention et qu'une solution pérenne puisse être apportée afin de régler ce conflit qui n'a que trop duré.

Veillez agréer, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Secrétaire Général  
T. HAUTOIS**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'T. HAUTOIS', written over a horizontal line. The signature is stylized with a large loop and a long tail.

**Copie :** ♦ Ministère des Transports  
♦ Ministère de l'Outre-Mer